

Les engagements des Monteuses et monteurs associés

En rejoignant Les Monteuses et monteurs associés (LMA), vous adhérez à une association qui défend une conception du montage et de sa pratique. Vous trouverez ci-dessous une présentation de l'association, du métier, de notre déontologie et de nos principales revendications.

L'association

LMA réunit des professionnel·les du montage et du montage son, chef·fes, assistant·es, travaillant dans tous les domaines (cinéma, audiovisuel, Internet...), qui souhaitent partager leur expérience, transmettre leur savoir, leur savoir-faire, et affirmer la place du montage dans la fabrication des films*.

Notre association est un interlocuteur reconnu des institutions, des syndicats de salariés et d'employeurs, en contact régulier avec les autres associations professionnelles.

Au sein de LMA, nous ouvrons un espace de réflexion collective sur la pratique du montage sous tous ses aspects : artistique, technique, théorique.

Le montage

Notre travail est autant artistique que technique. Le processus de fabrication est avant tout le résultat d'un dialogue entre le monteur ou la monteuse et le réalisateur ou la réalisatrice, et s'élabore dans le temps et la réflexion autour du film à faire. L'équipe de montage assure ensuite le suivi des différentes étapes de finition du film jusqu'à la « copie finale » (pour la salle, la diffusion télé, la diffusion sur Internet...).

La présence de l'assistant·e monteur/monteuse à toutes les étapes du travail est primordiale pour secourir le chef monteur ou la cheffe monteuse. Elle contribue à son apprentissage du métier de monteur.

Les actions et les objectifs des Monteuses et monteurs associés

- Encourager la pratique du métier dans de bonnes conditions : des temps de montage et une équipe correspondant au projet, un matériel adéquat, des conditions de travail qui ne nuisent pas à la santé.
- Défendre la revalorisation de nos salaires, pour qu'ils correspondent aux responsabilités du montage.
- Favoriser l'échange, le dialogue et l'entraide entre professionnel·les du montage (y compris sur des questions déontologiques telles que, par exemple, le remplacement d'un·e collègue en cours de montage).
- Favoriser la transmission des savoirs entre générations.
- Promouvoir la présence d'un·e assistant·e ainsi que des horaires de travail qui lui permettent de travailler avec le monteur ou la monteuse et de suivre les différentes phases du montage.
- Encourager les stages rémunérés ou la présence d'un·e assistant·e adjoint·e au sein de l'équipe de montage sur les projets qui le permettent.
- Faire connaître le droit du travail et les conventions collectives dont nous dépendons et promouvoir leur application.

Rejoindre Les Monteuses et monteurs associés, c'est s'enrichir du collectif. Les adhérent·es sont invité·es à participer aux actions de l'association, à la faire connaître et à inscrire au générique la mention (LMA) à côté de leur nom.

* N.B. : dans le présent document, l'emploi du mot « film » est utilisé comme terme générique et inclut toute production audiovisuelle, cinématographique, web, etc.